



Décembre 2011

🔗 POLITIQUE DES PÔLES

- 🔗 *R&D FUI* > Les pôles de compétitivité dressent un bilan fructueux de leurs projets de R&D en 2011.
- 🔗 *Évaluation politique des pôles* > Le calendrier de l'évaluation se précise
- 🔗 *Label entreprise innovante des pôles* > Plus de 16 millions d'euros levés par 19 PME innovantes des pôles, grâce au label « entreprise innovante des pôles »
- 🔗 *Intelligence économique* > Un outil d'autodiagnostic d'intelligence économique pour les TPE/PME

🔗 ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

- 🔗 *Publication* > Le bulletin de veilles des aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité, édition de décembre 2011

🔗 LES PÔLES EN ACTION

FOCUS PROJET ABOUTI

- 🔗 *Agroalimentaire et bioressources* > Géowine, tout savoir sur une bouteille de vin en quelques clics

VIE DES PÔLES



- 🔗 *Partenariat inter-pôles* > Les pôles de compétitivité de Languedoc-Roussillon poursuivent un soutien collectif à leurs PME innovantes
- 🔗 *Partenariats internationaux* > Alsace BioValley lance des appels à projets bilatéraux pour les entreprises et laboratoires alsaciens de la filière Santé
- 🔗 *Croisement de thématique* > Congrès ALG'N'CHEM : quand les professionnels des algues rencontrent les chimistes

▪ R&D FUI

Les pôles de compétitivité dressent un bilan fructueux de leurs projets de R&D en 2011

En 2011, 259 M€ d'aides publiques pour 163 projets collaboratifs de R&D des pôles

En 2011,

-  **317 dossiers déposés** dans le cadre des **deux appels à projets de R&D** au titre du fonds unique interministériel (FUI),
-  **163 projets collaboratifs labellisés** par les pôles de compétitivité retenus pour un soutien public.
 - Ils représentent un montant total de travaux de R&D de **621 M€**.
 - Ils ont bénéficié d'un financement public de **259 M€**, dont **150 M€ de subventions FUI** et **109 M€ d'intentions de cofinancement des collectivités territoriales**.

▪ ÉVALUATION POLITIQUE DES PÔLES

Le calendrier de l'évaluation se précise

Les travaux d'évaluation débutent en décembre 2011 pour se terminer au printemps 2012

Les travaux du consortium « BearingPoint – Erdyn - Technopolis » chargé de l'évaluation de la 2^e phase de la politique nationale des pôles de compétitivité et de chacun des 71 pôles, démarrent en décembre 2011. Ils s'achèveront au printemps 2012. Les évaluateurs se rendront dans les pôles à partir de janvier 2012. Durant cette période, ils rencontreront des représentants des 71 pôles ainsi que les acteurs territoriaux et nationaux impliqués dans la mise en œuvre de la politique des pôles de compétitivité.

Au regard des résultats de cette évaluation, les prestataires formuleront des recommandations. Les ministères étudieront ultérieurement les conséquences individuelles de l'évaluation sur les pôles, ainsi que les conditions dans lesquelles pourraient s'inscrire une poursuite de la politique des pôles pour les années à venir.




 En savoir plus

-  [Évaluation de la 2^e phase de la politique des pôles de compétitivité](#)

▪ LABEL ENTREPRISE INNOVANTE DES PÔLES

Plus de 16 millions d'euros levés par 19 PME innovantes des pôles, grâce au label « Entreprise innovante des pôles »

C'est le bilan du label « Entreprise innovante des pôles » (EIP), 18 mois après sa création en juin 2010. À ce stade, combien de pôles signataires de la charte ? Combien de PME labellisées ?

-  51 pôles de compétitivité signataires de la charte
-  84 PME labellisées depuis la création du label (dont 45 PME labellisées en 2011) parmi les 250 PME en recherche de financement candidates au label
-  15 comités de labellisation constitués, regroupant 31 pôles, sont actifs.

Le label « Entreprise innovante des pôles » a été lancé le 3 juin 2010 sous l'égide du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et des Finances. Il a pour objectif d'aider les entreprises innovantes à potentiel, fortement impliquées dans les projets de R&D des pôles de compétitivité, à mobiliser les investisseurs privés (Fonds d'investissement et Business Angels) dans le financement de leur croissance.

Le point de vue d'un investisseur

Dans le cadre de la labellisation EIP, la PME est confrontée d'emblée à la vision de l'investisseur. Ceci lui permet d'identifier rapidement les aspects sur lesquels elle devra travailler en vue de sa levée de fonds.

Philippe Herbert, associé de Banexi Ventures Partners, membre de la commission Venture de l'AFIC (Association Française Investisseurs en Capital), explique le rôle stratégique de l'accompagnement mis en œuvre : *« Durant les 18 derniers mois, l'AFIC a suivi à titre expérimental, et de manière rapprochée, l'appel à participations de PME des pôles Systematic et CapDigital au processus de labellisation "Entreprise innovantes des pôles".*

Il nous a semblé important et naturel que ce processus de labellisation soit accompagné par des professionnels de l'investissement. L'AFIC réunit, en effet, les différents acteurs de la chaîne de financement aussi bien des investisseurs (y compris les Associations de Business Angels) que des professionnels experts des métiers connexes à l'investissement (Financement Public/OSEO, ressources humaines, juridique/avocat, fusion&acquisition/M&A). Pour chacun des participants, cet accompagnement AFIC est réalisé à titre gracieux. Il s'est traduit par une première réunion plénière devant l'équipe d'experts, suivie d'une ou deux séances de travail individuel avec des binômes d'experts constitués de façon à répondre aux besoins majeurs de la PME. Les pôles et les entrepreneurs ont plébiscité cet accompagnement, qui donne accès à un dialogue, à un diagnostic et à une mise en situation valorisante de leur entreprise, et ceci quel que soit le résultat. En 18 mois, l'AFIC a ainsi accompagné 9 sociétés sur un total d'une vingtaine de candidats. Au moins 4 ont déjà été financées par de nouveaux investisseurs.

Fort de cette expérience, l'AFIC veut explorer en 2012 les conditions d'un déploiement de cette initiative sur un échantillon plus large et aussi à d'autres pôles de compétitivité. »

Le point de vue d'une PME d'un pôle

Séverine Sigrist, Présidente de Defymed, PME membre du pôle [Alsace Biovalley](#), a été sélectionnée en septembre 2011 pour intégrer le processus de labellisation EIP :

« Nous sommes fiers que notre entreprise ait pu faire partie des 3 premières entreprises sélectionnées par le comité de labellisation EIP d'Alsace Biovalley, ce qui montre l'intérêt que suscite notre projet au regard des acteurs de l'innovation alsaciens. Nous avons ainsi été accompagnés par Alsace Biovalley, ainsi que par l'incubateur Semia, afin de consolider notre passage devant le comité de labellisation, le 23 septembre dernier. Notre dossier a été expertisé par un panel d'investisseurs, d'entrepreneurs, de scientifiques ainsi que d'acteurs locaux de l'innovation. Ils nous ont proposé des pistes de réponses aux obstacles rencontrés. Ceci nous a permis d'améliorer considérablement notre stratégie de développement afin d'intéresser les investisseurs et de permettre une évolution rapide et favorable de notre projet. »

Le point de vue d'un pôle

De nombreux pôles de compétitivité ont fait le choix de mettre en œuvre le processus EIP de façon concertée. Ils mutualisent à la fois le comité de labellisation et l'offre faite aux PME en matière de préparation à la levée de fonds. Cette mobilisation des acteurs au niveau régional permet de renforcer la coordination avec OSEO et les incubateurs, voire d'intégrer au processus des initiatives existantes en matière d'accompagnement ou de mise en relations avec les investisseurs.

Le [pôle IAR \(Industries & Agro-ressources\)](#) a initié la labellisation EIP en juin 2011 en complément de la création de son club d'investisseurs « IAR Invest ». Johan de Coninck, en charge de sa mise en œuvre, envisage de mutualiser l'action en 2012 pour la filière « chimie du végétal » : *« Les fonds qui s'intéressent à nos thématiques sont peu nombreux. Il faut donc mettre en face des porteurs de nos dossiers, les bons investisseurs, et inversement, proposer des projets pertinents en face de nos investisseurs. C'est ce que fait le club IAR-Invest, impliqué dans notre processus de labellisation EIP, et ce que nous proposons de mettre à disposition des pôles de notre filière. Mais cela prend du temps, nous devons apprendre à travailler ensemble.*

Enfin, dans la chimie du végétal, les PME sont très vite confrontées à la réalité économique, à savoir le coût capitalistique de l'investissement, combiné au cycle traditionnellement long de la chimie. En effet, contrairement aux technologies de la communication ou à l'informatique, les équipements de production en chimie sont très coûteux, ce qui accélère le besoin de lever des fonds pour les entrepreneurs, et surtout accroît le ticket demandé ».

Jean-Noël de Galzain, vice-président du pôle Systematic, porte-parole du label EIP :

« Avec 51 signataires, ce sont deux tiers des pôles de compétitivité français qui ont massivement adhéré au label EIP. Jusqu'à présent, les pôles jouaient un rôle d'usine à projets de R&D collaboratifs entre académiques, grandes et petites entreprises. Aujourd'hui, ils se positionnent plus que jamais comme des acteurs du soutien aux PME innovantes dans leurs domaines stratégiques, à travers cette démarche de labellisation à destination des acteurs du financement privé (business angels, capitaux risqués, etc.). Nous allons poursuivre nos efforts pour pérenniser ce label, rendre nos lauréats plus visibles auprès des investisseurs, et augmenter ainsi les fonds privés levés pour des PME innovantes en phase de mise sur le marché. C'est à ce prix que les investissements d'avenir ont de l'avenir dans nos PME à potentiel... »

Polinvest accompagne les pôles de compétitivité dans la mise en œuvre du label EIP.

Pour rejoindre les signataires de la charte nationale du label EIP :

✉ **Contact** : Aude Marty a.marty@polinvest.org ou 01 73 01 93 26

✉ **Porte-parole** : Jean-Noël de Galzain jn.degalzain@polinvest.org ou 01 53 42 12 90

En savoir plus

✉ Accompagnement des PME des pôles www.polinvest.org

✉ Coordination du label www.entreprise-innovante-des-poles.com

▪ INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

Un outil d'autodiagnostic d'intelligence économique pour les TPE/PME

38 questions pour aider les TPE et PME à identifier leurs forces et leurs faiblesses en matière d'intelligence économique.

Un test d'intelligence économique destiné aux dirigeants de TPE/PME est proposé par le Service de coordination à l'intelligence économique du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, en partenariat avec le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables. Son objectif est de permettre aux entreprises de faire le point sur leurs pratiques en termes de collecte, d'analyse, de valorisation, de diffusion et de protection de l'information stratégique.

Le test comprend 38 questions classées en trois parties : veille (concurrentielle, économique, juridique), influence et compétitivité (actions de communication, image de l'entreprise, etc.), capitalisation et préservation du patrimoine immatériel (sécurité économique, informatique, etc.).

Un moyen rapide et efficace d'identifier ses forces et ses faiblesses.

En savoir plus

✉ L'autodiagnostic d'intelligence économique, depuis le site internet du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables

▪ PUBLICATION

Le bulletin de veille des aides d'État à l'usage des pôles de compétitivité, édition de décembre 2011

En actualité ce mois-ci :

- La Commission européenne autorise le régime d'aide letton concernant les réseaux de très haut débit. Ce régime est par ailleurs jugé conforme aux objectifs de la stratégie numérique de la Commission. Celle-ci consiste à mettre rapidement le très haut débit à la disposition de tous les citoyens européens.
- La Commission ouvre une enquête approfondie sur des aides régionales allemandes en faveur d'un grand projet d'investissement industriel. Il s'agit de prendre en compte l'impact sur le marché des produits concernés et des risques accrus de distorsion de concurrence qui peuvent résulter de ces aides.
- La Commission autorise une aide suédoise en faveur d'un projet de recherche relatif à la technologie houlomotrice. Le projet devrait rapprocher du marché une technologie verte, actuellement immature, sans fausser indûment la concurrence

 En savoir plus

 [La veille du mois de décembre 2011](#)

 [La collection des veilles depuis janvier 2011](#)

REPÈRES

96

C'est le nombre de projets R&D collaboratifs labellisés **par les pôles « agriculture-alimentation-pêche-forêt »**. D'un montant global d'investissement de 377 M€, ces projets ont bénéficié de subventions dans le cadre des appels à projets du fonds unique interministériel (FUI) depuis le début de la procédure.

Source ministère Agriculture, novembre 2011

FOCUS PROJET ABOUTI

▪ AGROALIMENTAIRE ET BIORESSOURCES

Géowine, tout savoir sur une bouteille de vin en quelques clics

Un code unique sur chaque bouteille permet au consommateur de remonter jusqu'à la parcelle de production du vin, de connaître les cépages utilisés, le vigneron, de repérer sur une carte, le tout très simplement en quelques clics sur internet, depuis son téléphone portable ou son micro-ordinateur.



Copyright Prooftag



Le projet Géowine a été labellisé par le pôle Agrimip Innovation. Il a bénéficié d'une subvention dans le cadre du 5e appel à projets du Fonds unique interministériel (FUI).

Certifier l'origine précise d'un vin et son processus de production

Géowine avait pour objectif de certifier l'origine précise d'un vin et son processus de production grâce à un système intégré de « géo-traçabilité ». Il devait aussi permettre d'identifier les cépages utilisés, les méthodes de production et de vinification du vigneron, la géologie des parcelles, la composition des assemblages. Avec des outils de type Google Earth, le consommateur pouvait visualiser la parcelle qui a produit le vin.

L'utilisation d'un code à bulles, unique, constitue l'identité de la bouteille

Le projet est basé sur l'utilisation du code à bulles. C'est un code unique pour chaque bouteille constitué d'un polymère translucide. Au cœur de celui-ci, un ensemble de bulles s'auto-génère par réaction physique et de manière aléatoire. Cette constellation de bulles constitue la base de l'identité attribuée à chaque bouteille. Chaque code à bulles™ est impossible à reproduire. Le code à bulles existait préalablement au projet Géowine. Il y trouve des sources de déploiement sur le marché agricole et agro-alimentaire. Le consommateur interroge facilement le portail internet Géowine qui confirme l'origine de la bouteille et ses caractéristiques grâce à un simple téléphone portable ou un ordinateur personnel.

Au-delà de l'identité de la bouteille, le projet permet de lutter contre la fraude

Les effets attendus sont d'apporter une valeur ajoutée aux producteurs de vins en leur permettant de mieux valoriser leurs produits. Il s'agit également de donner de nouvelles garanties aux acteurs de la distribution et aux consommateurs en luttant contre la fraude. Enfin, le projet permet d'anticiper la mise en œuvre de la directive européenne sur les vins actuellement en cours de négociation.

Les partenaires du projet

- Porteur du projet : [Plaimont producteurs](#) (cave de producteurs de vin)
- [Chambre de Commerce et d'Industrie Gers](#)
- [Prooftag](#) (start-up)
- [Laboratoire de télédétection et de gestion des territoires \(École d'ingénieurs de Purpan\)](#)
- [Laboratoire de recherche en informatique de l'Université Toulouse III \(IRIT\)](#)
- [Laboratoire de recherche en économie de l'Université Toulouse I – Capitole \(LEREPS\).](#)

Les premières retombées du projet

- **Produits, prototypes, démonstrateur, services issus R&D** : le projet a permis de développer un système de géo-traçabilité et d'authentification pour les producteurs de vins de Midi-Pyrénées, mais aussi de France et d'Europe. Il fournit aux producteurs une réponse à forte valeur ajoutée à la future Directive vins en cours d'élaboration à la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission Européenne. Il s'agit également de contribuer à restaurer les parts de marché des vins européens à l'exportation en valorisant les vins français de terroir dans la nouvelle compétition mondiale.
- **Publications** : 10 publications scientifiques, 1 ouvrage et 5 publications en cours de rédaction
- **Perspectives** : la commercialisation des résultats est prévue par les producteurs de Plaimont et Prooftag dans le cadre de l'accord de partenariat. D'autres terroirs seront invités à participer à la phase d'exploitation dans le cadre d'un projet Géowine2. Les retombées seront doubles :
 - favoriser le développement commercial des producteurs sur les marchés émergents pour favoriser l'export en toute sécurité ;
 - développer une activité économique pour certifier des produits en France et à l'international.

En savoir plus

- [Le projet Géowine en images](#)
- [Le site internet dédié](#)

VIE DES PÔLES

▪ PARTENARIAT INTER-PÔLES

Les pôles de compétitivité de Languedoc-Roussillon poursuivent un soutien collectif à leurs PME innovantes

Les 7 pôles du Languedoc-Roussillon reconduisent l'action PREPAR menée avec l'agence régionale d'innovation Transfert LR pour aider leurs PME innovantes



Les 7 pôles de compétitivité présents en Région Languedoc-Roussillon, [Derbi](#), [Eau](#), [Eurobiomed](#), [Optitec](#), [Risques](#), [Qualimediterranee](#) et [Trimatec](#), poursuivent ainsi leur engagement au côté de l'Agence régionale d'innovation Transferts LR autour du programme PREPAR (PME REcherche PARTenariat).

Dans ce cadre, les PME innovantes de la région Languedoc-Roussillon vont pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour le montage de projets collaboratifs jusqu'en **décembre 2012**.

Cette aide prendra la forme :

- d'un diagnostic projet personnalisé, réalisé par les pôles ou l'agence régionale d'innovation Transferts LR
- de 4 jours de conseil financés à 80 % sur des points stratégiques comme la faisabilité, la structuration de projet ou la propriété intellectuelle.

Pour accélérer la compétitivité des entreprises, le Languedoc-Roussillon s'était doté depuis 2007 de plusieurs actions collectives destinées à développer les projets de R&D collaboratifs (Insert Europe, PREPAR, Spire). Ces actions permettaient d'orienter ces entreprises vers des cofinancements régionaux, nationaux et européens. Chacune de ces actions, avec ses spécificités, a contribué à l'information et à l'accompagnement des projets de R&D collaboratifs. Devant le succès de la première phase d'accompagnement, l'Europe, l'État et la Région Languedoc-Roussillon s'approprient à reconduire l'action PREPAR durant 18 mois.

En savoir plus

- [L'action collective PREPAR](#)

Alsace BioValley lance des appels à projets bilatéraux pour les entreprises et laboratoires alsaciens de la filière Santé

Le pôle fait le choix d'agir concrètement pour répondre aux préoccupations des entreprises de sa filière : oui au développement international, à condition qu'il rapporte un vrai « business ».

« Un développement à l'international qui doit rapporter »

À cet effet, [Alsace BioValley](#) lance des appels d'offres bilatéraux pour financer des collaborations entre des entreprises et laboratoires alsaciens et internationaux. Deux exemples pour illustrer son effort.

L'exemple québécois

Le pôle Alsace BioValley a signé un accord avec le Consortium québécois sur la découverte du médicament (CQDM). Cet accord prévoit de lancer, sur la période 2011-2013, plusieurs appels à projets thématiques où, chercheurs publics comme entreprises, québécois comme alsaciens, peuvent soumettre un projet de collaboration commun.



Copyright JF. Badias

Les projets déposés sont examinés par un comité d'évaluation, constitué d'experts internationaux, qui accorde son label aux projets les plus pertinents.

Une fois labellisés, ces projets sont ensuite présentés dans le cadre de cofinancements bilatéraux.

Plusieurs projets de collaboration alsaco-québécois vont démarrer dans les prochains mois, portant sur :

- L'identification de nouveaux biomarqueurs pour les cancers neuroendocriniens. Porté par la société Caprion Proteomics à Montréal), en collaboration avec l'Institut des neurosciences cellulaires et intégratives de l'Université de Strasbourg.
- Les complexes récepteurs-effecteurs actifs *in vivo* : imagerie, biologie et thérapie. Porté par l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire et l'Institut de Recherche en immunologie et cancérologie de l'Université de Montréal en collaboration avec la société Domain Therapeutics à Illkirch et la société Mispro à Montréal.
- Le développement de 2 plateformes synergiques d'imagerie et de bio-simulation pour améliorer la découverte de médicaments dans les maladies du système nerveux central. Porté par la société Rhenovia Pharma à Mulhouse et la société Photon etc. à Montréal en collaboration avec le département de neurophotonique, du Centre de Recherche Robert Giffard, de l'Université Laval à Québec.

L'exemple israélien

Fort de ce premier succès, Alsace BioValley a signé un autre accord du même type avec le MATIMOP, Centre Israélien de l'industrie pour la R&D, en partenariat avec deux autres pôles santé français, Lyon Biopôle et Cancer-Bio-Santé. Cet accord devrait également déboucher dans les prochains mois sur le lancement d'appels d'offres bilatéraux dont les projets de R&D qui en découleront bénéficieront de cofinancements.

 En savoir plus

 [Le communiqué du 18 octobre 2011](#)

Congrès ALG'N'CHEM : quand les professionnels des algues rencontrent les chimistes

Le congrès a réuni des acteurs, experts reconnus à un niveau international, scientifiques et industriels sur le thème des algues et de la chimie. De nombreux échanges et de partage ont eu lieu autour de thématiques prometteuses.



Macro-algues. Copyright CEVA

Le congrès ALG'N'CHEM sur les algues et la chimie est un événement international, tenu du 7 au 10 novembre à Montpellier.

Organisé par la Fédération française pour les sciences de la chimie, le [pôle de compétitivité Trimatec](#), Transferts LR et ChemSuD, c'est le premier congrès à croiser les deux domaines des algues et de la chimie.

ALG'N'CHEM a mobilisé environ 200 acteurs, experts reconnus au niveau international, scientifiques et responsables industriels. Tous ont pu échanger et partager l'avancée de leurs travaux.

Les 38 conférences ont permis de présenter des procédés utilisés actuellement dans la valorisation des algues. Elles ont également apporté de nouvelles perspectives quant aux produits, procédés chimiques et biologiques associés à leur transformation. Avec 21 % de participants représentant seize nationalités autres que française, le congrès a contribué à positionner la France à l'échelle internationale.

Les micro et macro algues offrent des opportunités remarquables, que ce soit pour l'énergie avec les biocarburants, pour l'alimentation (humaine et animale) ou encore dans les secteurs de la chimie, de la santé et de la cosmétique. La demande existe sur le marché, la ressource aussi mais elle est encore sous-exploitée. Il faut donc combiner les talents, les énergies et les complémentarités pour développer les filières Algues. De nombreux défis restent à relever : explorer de nouvelles pistes de valorisation des ressources algales pour ouvrir de nouveaux marchés, diminuer les coûts de production, les coûts énergétiques, ceux de transformation et de conditionnement ainsi que les impacts environnementaux.

La production et la valorisation de la biomasse algale s'inscrivent comme l'un des domaines thématiques portés par le pôle Trimatec. Le congrès ALG'N'CHEM vient ainsi compléter les autres actions structurantes du pôle dans ce domaine :

- L'action collective [Algasud](#) fédère plus d'une trentaine d'entreprises et une vingtaine d'équipes académiques.
- La rédaction d'un [livre turquoise "Algues, filières du futur"](#).

La convention nationale de partenariat avec les pôles de compétitivité [Mer PACA](#), [Mer Bretagne](#), [Industrie Agro Ressources](#) et [Qualitropic](#) pour organiser la filière française des micro algues.

Consulter les archives [<http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article116&lang=fr>]

S'inscrire [<http://competitivite.gouv.fr/>]

Mentions légales

Cette lettre d'information est une publication de la DGCIS et de la DATAR.

Adresse : 8, rue de Penthièvre - 75008 PARIS

- Directeur de la publication : Patrick Crézé
- Rédactrice en chef et rédaction : Martine Maillard
- Comité de rédaction (par ordre alphabétique) : Delphine Abramowitz, Rémi Arquevaux, Véronique Barry, Nicolas Daubresse, Nicole Dechervois, Caroline Mischler, Ana Dujmovic Blua, Aurélie Faitot, Sofiène Lourimi, Arnaud Lafont, Fabienne Ragache, Laetitia Tailliez et tous les pôles de compétitivité associés
- Conception et réalisation : [Stratis](#)
- Photos : [Stratis](#), Proofflag, JF.Badias, CEVA et X.
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978, dite informatique et libertés, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ce droit de rectification pourra être exercé en nous écrivant ou en suivant ce lien. Afin de respecter la protection de votre vie privée et de vos données personnelles, la DGCIS et la DATAR s'engagent à ne pas divulguer vos informations personnelles à d'autres sociétés à des fins d'utilisations par celles-ci. Nous ne faisons aucune utilisation de vos adresses courriels en dehors de l'envoi de la lettre d'information.

Pour toute demande : <http://competitivite.gouv.fr/contact-9.html>

Datar



dgcis
direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services